



EUROPE

**Comité régional de l'Europe
Cinquante-troisième session**

Vienne, 8–11 septembre 2003

EUR/RC53/R2
9 septembre 2003
31957
ORIGINAL : ANGLAIS

Résolution

**Progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie de pays
du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe
« Adapter les services aux nouveaux besoins »**

Le Comité régional,

Rappelant ses résolutions précédentes sur la coopération avec les pays, en particulier la résolution EUR/RC50/R5, et les principes énoncés dans l'Initiative en faveur des pays de l'OMS ;

Conscient de la nécessité de poursuivre l'examen et la planification stratégique relatifs à la coopération de l'OMS avec les pays de la Région européenne, comme le demande la résolution EUR/RC49/R5 ;

Ayant examiné le rapport du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie de pays, « Adapter les services aux nouveaux besoins », publié sous la cote EUR/RC53/10 ;

1. RECONNAÎT que :

- a) des progrès sont accomplis par le Bureau régional dans ses efforts visant à améliorer la qualité des services et à les adapter aux besoins sanitaires des États membres ;

- b) la Stratégie de pays approuvée à la cinquantième session doit continuer à être mise en œuvre par le Bureau régional par le biais de services spécifiques fournis aux différents pays ou groupes de pays ;
- c) les États membres doivent soutenir le Bureau régional dans la poursuite de l'élaboration et de la mise en œuvre de la Stratégie de pays européenne ;

2. PRIE le directeur régional :

- a) de poursuivre les initiatives qui facilitent la mise en œuvre de la Stratégie de pays européenne telle qu'elle est décrite dans le document EUR/RC53/10 ; et
- b) de faire rapport au Comité régional à sa cinquante-quatrième session sur les effets de la mise en œuvre de la Stratégie de pays sur la coopération avec les pays dans la Région européenne, sur la base de rapports spécifiques succincts établis par les bureaux de pays concernés.